

communes, l'ambition du propriétaire ne parvient pas à corriger les effets du morcellement. Les registres du cadastre attestent l'accroissement du nombre des parcelles, à ce point que, dans quelques communes, la moyenne des terres arables est de 14 à 16 ares.

Les ventes judiciaires mettent encore en évidence cette excessive division, cause remarquable de l'appauvrissement de la propriété foncière.

Elle augmente, en effet, les frais de culture et produit une notable déperdition de temps.

La substitution de la bêche à la charrue cause une perte de travail dans la proportion d'1 à 7, car il faut sept jours à un homme pour cultiver à la bêche le champ labouré avec la charrue en un jour.

On a dit que la culture à la bêche est plus productive; cette assertion est controversée eu égard au perfectionnement de la charrue et à la qualité du sol. Mais, en admettant que les terres fortes cultivées par la bêche produisent plus, cet avantage exceptionnel peut-il sérieusement faire compensation à cette insigne déperdition des forces agricoles? Appliquée aux travaux d'amélioration, à l'extraction et au transport des terres et des pierres, aux réparations, aux clôtures, aux chemins, cette déperdition économisée rendrait florissantes des contrées qui languissent sous un régime appauvrissant.

Un autre effet non moins important du morcellement a fixé l'attention des économistes, c'est la réduction du sol cultivable et presque son anéantissement par son excessif amoindrissement. Cette perte du sol arable résulte des lignes de séparation, des sentiers obligés, des chemins de desserte, des haies et des clôtures multipliées en raison du nombre des parcelles; puis les parcelles sont parfois si exigües, qu'elles sont négligées par leur propriétaire ou qu'elles cessent d'être cultivées. La grande diminution des produits est la consé-